

Département du Haut-Rhin

VILLE DE ROUFFACH

PROCES - VERBAL

de la séance du conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020 à 19h15

Le vendredi dix juillet deux mille vingt à 19h15 heures, le conseil municipal de Rouffach s'est réuni en séance ordinaire à l'Ancien Hôtel de Ville de Rouffach.

Membres présents :

Nadine BOLLI, Gilbert SCHMITT, Perrine SUHR, Christophe BANNWARTH-PROBST, Françoise BARBAGELATA, Jean-Philippe KAMMERER, Judith HAMARD, Vincent SAUTER, Luc ABRAHAM, Sandra GUEBEL, Anne-Elisabeth SOMMEREISEN, Barbara BASS, Yannick NEUBERT, Annette VERGELY, Leslie HEYD-SCHWEBEL, Daniel KLEIN, Julien BECHTOLD, Florian ROUSSEL, Bernard SOMMEREISEN, Hubert OTT, Laurence ZIMMERMANN, Céline ISNER, Igor TURCEAC

Membres excusés :

Jean-Pierre TOUCAS, procuration à Gilbert SCHMITT
Marie-Laure BECK, procuration à Hubert OTT
Pedro HERNANDEZ
Maria-Ernestina DE CARVALHO PINTO

Assiste également :

Patricia PARIS, Directrice Générale des Services

Nadine BOLLI, 1^{ère} adjointe au Maire, ouvre la séance du conseil municipal régulièrement convoqué en date du 3 juillet 2020
Elle salue les élus, le personnel administratif.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin

POINT N° 1
Désignation du secrétaire de séance

Le Code Général des Collectivités Territoriales stipule, dans son article L.2141-6, applicable aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, que le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune des séances.

Afin de faciliter la rédaction du compte-rendu de séance et conformément aux pratiques antérieures, il est proposé de désigner la Directrice Générale des Services, Mme Patricia PARIS.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la désignation de Mme Patricia PARIS, Directrice Générale des Services, en qualité de secrétaire de séance.

POINT N° 2
Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Mme Nadine BOLLI, adjointe au maire, indique que par arrêté du 2 juillet 2020 relatif au mode de scrutin et au nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à désigner ou à élire en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin, le Préfet du Haut-Rhin a demandé la convocation des conseils municipaux du département du Haut-Rhin le vendredi 10 juillet 2020, au plus tard à 20 heures, pour désigner les délégués et leurs suppléants chargés d'élire les sénateurs.

Cet arrêté a été joint à la convocation du conseil municipal.

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, le mode de scrutin est le suivant : les communes élisent simultanément leurs délégués et suppléants sur une même liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes de candidats doivent être paritaires. Ces listes peuvent être incomplètes. Elles doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Le nombre de délégués et de suppléants à élire est fixé à 20 à Rouffach (15 délégués titulaires et 5 suppléants)

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret. L'arrêté stipule que les résultats doivent être transmis à la préfecture avant 21 heures.

Le bureau électoral est formé du maire ou son représentant, des deux membres du conseil municipal les plus âgés (MM. SCHMITT Gilbert et SOMMEREISEN Bernard) et des deux membres les plus jeunes (Mme SUHR Perrine et M. ROUSSEL Florian) présents à l'ouverture du scrutin.

En l'absence de M. le maire, la présidence est assurée par Mme Nadine BOLLI, première adjointe au maire.

Le secrétariat est assuré par Mme Patricia PARIS.

Avant l'ouverture du scrutin, Mme Nadine BOLLI précise que deux listes ont été déposées.

Elle précise également que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants.

Mme Nadine BOLLI, présidente du bureau, déclare le scrutin ouvert.

A l'issue du vote, Mme Nadine BOLLI déclare le scrutin clos.

Les membres du bureau électoral procèdent au dépouillement.

Ensuite, Mme Nadine BOLLI, présidente du bureau, proclame les résultats :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 25
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés blanc par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 25

NOM DE LA LISTE <i>(dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)</i>	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Liste « Rouffach Passionnement l'Energie »	19	12	4
Liste « le Renouveau Pour Rouffach »	6	3	1

Mme Nadine BOLLI, présidente du bureau, annonce le nom des élus :

Délégués titulaires :

1	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	TOUCAS	Jean-Pierre
2	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	BOLLI	Nadine
3	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	SCHMITT	Gilbert
4	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	BARBAGELATA	Françoise
5	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	BANNWARTH-PROBST	Christophe
6	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	HAMARD	Judith
7	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	KAMMERER	Jean-Philippe
8	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	BASS	Barbara
9	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	ABRAHAM	Luc
10	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	SOMMEREISEN	Anne-Elisabeth
11	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Monsieur	BECHTOLD	Julien
12	"Rouffach Passionnement l'Energie"	Madame	VERGELY	Annette
13	"Renouveau Pour Rouffach	Monsieur	OTT	Hubert
14	"Renouveau Pour Rouffach	Madame	ISNER	Céline
15	"Renouveau Pour Rouffach	Monsieur	SOMMEREISEN	Bernard

Délégués suppléants :

1	"Rouffach Passionnément l'Energie"	Monsieur	SAUTER	Vincent
2	"Rouffach Passionnément l'Energie"	Madame	GUEBEL	Sandra
3	"Rouffach Passionnément l'Energie"	Monsieur	ROUSSEL	Florian
4	"Rouffach Passionnément l'Energie"	Madame	HEYD-SCHWEBEL	Leslie
5	"Renouveau Pour Rouffach	Madame	ZIMMERMANN	Laurence

Les membres du bureau de vote signent ensuite le procès-verbal.

Mme Nadine BOLLI, adjointe au Maire, clôt la séance à 19h25.